

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : LA
COLLE-SUR-LOUP (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21060044100013

POSTE COMPTABLE : Cagnes Sur Mer

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE LA COLLE SUR LOUP (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	45
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	47
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	52
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	54
B3.1 - Etat des provisions constituées	55
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	57
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	58
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	62
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	63
B11.2 - Liste des établissements publics créés	64
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	65
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	66
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	67
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	69
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	70

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	8208

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1136.48

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1448.95
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1432.51
3	Dépenses d'équipement brut / population	919.02
4	Encours de dette / population (2) (3)	976.60
5	DGF / population	56.04
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	47.64
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	109.65
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	64.16
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	68.17
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-1.15

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	20 321 735,88	17 400 023,81	4 602 076,57	A1	1 680 364,50	
Investissement	10 218 355,00	5 231 782,68 (3)	-1 621 859,37	A2	-6 608 431,69	
Fonctionnement	10 103 380,88	12 168 241,13 (4)	6 223 935,94	A3	8 288 796,19	

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	1 041 804,87	III + IV	3 141 592,78	B1	2 099 787,91
Investissement	I	1 041 804,87	III	3 141 592,78	B2	2 099 787,91
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	3 780 152,41
Investissement	A2 + B2	-4 508 643,78
Fonctionnement	A3 + B3	8 288 796,19

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 041 804,87
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	7 800,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	277 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	340 791,85
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	130 804,86
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	285 408,16
45811	CASA	285 408,16
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 3 141 592,78
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 813 761,08
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	327 831,70
45821	CASA	327 831,70
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	8 623 350,76	13 131 994,54
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 041 804,87	3 141 592,78
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 6 608 431,69	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		16 273 587,32	16 273 587,32
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	15 568 152,41	11 788 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 780 152,41
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		15 568 152,41	15 568 152,41
TOTAL DU BUDGET (4)		31 841 739,73	31 841 739,73

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
COMPLEXE/2020	RENOVATION COMPLEXE SPORTIF	2020001	13 000 000,00
TOTAL			13 000 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	13 000 000,00
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	165 231,60	7 800,00	33 000,00	33 000,00	40 800,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	400 000,00	277 000,00	273 000,00	273 000,00	550 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 319 312,01	340 791,85	1 371 309,55	1 371 309,55	1 712 101,40
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	8 926 824,42	130 804,86	5 866 041,21	5 866 041,21	5 996 846,07
Total des dépenses d'équipement		11 811 368,03	756 396,71	7 543 350,76	7 543 350,76	8 299 747,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	908 383,32	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		908 383,32	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	885 600,00	285 408,16	0,00	0,00	285 408,16
Total des dépenses réelles d'investissement		13 605 351,35	1 041 804,87	8 543 350,76	8 543 350,76	9 585 155,63

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	31 906,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	90 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		121 906,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00

TOTAL	13 727 257,35	1 041 804,87	8 623 350,76	8 623 350,76	9 665 155,63
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	6 608 431,69
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 273 587,32
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	3 518 901,08	2 813 761,08	2 398 186,00	2 398 186,00	5 211 947,08
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 518 901,08	2 813 761,08	2 398 186,00	2 398 186,00	5 211 947,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	270 587,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 000 000,00	0,00	4 508 643,78	4 508 643,78	4 508 643,78
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Total des recettes financières		2 470 587,00	0,00	7 008 643,78	7 008 643,78	7 008 643,78
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	885 600,00	327 831,70	0,00	0,00	327 831,70
Total des recettes réelles d'investissement		8 875 088,08	3 141 592,78	9 406 829,78	9 406 829,78	12 548 422,56

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	5 667 985,60		2 795 164,76	2 795 164,76	2 795 164,76
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	824 628,00		880 000,00	880 000,00	880 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	90 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 582 613,60		3 725 164,76	3 725 164,76	3 725 164,76

TOTAL	15 457 701,68	3 141 592,78	13 131 994,54	13 131 994,54	16 273 587,32
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 273 587,32
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	3 645 164,76
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 253 827,97	0,00	3 150 854,65	3 150 854,65	3 150 854,65
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 434 828,27	0,00	5 666 074,00	5 666 074,00	5 666 074,00
014	Atténuations de produits	696 494,00	0,00	743 700,00	743 700,00	743 700,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 481 814,18	0,00	1 911 359,00	1 911 359,00	1 911 359,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 866 964,42	0,00	11 471 987,65	11 471 987,65	11 471 987,65
66	Charges financières	280 998,17	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
67	Charges spécifiques (3)	35 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	76 786,86		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 259 749,45	0,00	11 892 987,65	11 892 987,65	11 892 987,65

023	Virement à la section d'investissement (4)	5 667 985,60		2 795 164,76	2 795 164,76	2 795 164,76
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	824 628,00		880 000,00	880 000,00	880 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 492 613,60		3 675 164,76	3 675 164,76	3 675 164,76

TOTAL	16 752 363,05	0,00	15 568 152,41	15 568 152,41	15 568 152,41
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 568 152,41
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	65 530,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	798 600,00	0,00	787 000,00	787 000,00	787 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	835 000,00	0,00	835 000,00	835 000,00	835 000,00
731	Fiscalité locale	8 761 996,00	0,00	9 130 000,00	9 130 000,00	9 130 000,00
74	Dotations et participations (3)	704 395,11	0,00	733 000,00	733 000,00	733 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	156 000,00	0,00	193 000,00	193 000,00	193 000,00
Total des recettes de gestion courante		11 321 521,11	0,00	11 758 000,00	11 758 000,00	11 758 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 321 521,11	0,00	11 758 000,00	11 758 000,00	11 758 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	31 906,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		31 906,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00

TOTAL	11 353 427,11	0,00	11 788 000,00	11 788 000,00	11 788 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 780 152,41
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 568 152,41
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 645 164,76	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	30 000,00	30 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 232 238,21		5 232 238,21
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	40 800,00	0,00	40 800,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	550 000,00	0,00	550 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 712 101,40	0,00	1 712 101,40
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	764 607,86	50 000,00	814 607,86
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	285 408,16	0,00	285 408,16
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 585 155,63	80 000,00	9 665 155,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	6 608 431,69
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 273 587,32
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 150 854,65		3 150 854,65
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 666 074,00		5 666 074,00
014	Atténuations de produits	743 700,00		743 700,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 911 359,00	0,00	1 911 359,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	390 000,00	0,00	390 000,00
67	Charges spécifiques (9)	31 000,00	0,00	31 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	880 000,00	880 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 795 164,76	2 795 164,76
Dépenses de fonctionnement – Total		11 892 987,65	3 675 164,76	15 568 152,41

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 568 152,41
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	5 211 947,08	0,00	5 211 947,08
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	50 000,00	50 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		880 000,00	880 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	327 831,70	0,00	327 831,70
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 795 164,76	2 795 164,76
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 200 000,00		1 200 000,00
Recettes d'investissement – Total		8 039 778,78	3 725 164,76	11 764 943,54

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	4 508 643,78
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 273 587,32
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	80 000,00		80 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	787 000,00		787 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	835 000,00		835 000,00
731	Fiscalité locale	9 130 000,00		9 130 000,00
74	Dotations et participations (8)	733 000,00		733 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	193 000,00	0,00	193 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		11 758 000,00	30 000,00	11 788 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 780 152,41
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 568 152,41
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		13 727 257,35	1 041 804,87	13 000 000,00	8 623 350,76	8 623 350,76	5 232 238,21	3 391 112,55	9 665 155,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	165 231,60	7 800,00	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	40 800,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	400 000,00	277 000,00	0,00	273 000,00	273 000,00	0,00	273 000,00	550 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 319 312,01	340 791,85	0,00	1 371 309,55	1 371 309,55	0,00	1 371 309,55	1 712 101,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 061 074,42	130 804,86	0,00	633 803,00	633 803,00	0,00	633 803,00	764 607,86
	Total des opérations d'équipement (3)	7 865 750,00	0,00	13 000 000,00	5 232 238,21	5 232 238,21	5 232 238,21	0,00	5 232 238,21
Total des dépenses d'équipement		11 811 368,03	756 396,71	13 000 000,00	7 543 350,76	7 543 350,76	5 232 238,21	2 311 112,55	8 299 747,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	908 383,32	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		908 383,32	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	885 600,00	285 408,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 408,16
Total des dépenses réelles		13 605 351,35	1 041 804,87	13 000 000,00	8 543 350,76	8 543 350,76	5 232 238,21	3 311 112,55	9 585 155,63
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	31 906,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	90 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre		121 906,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	6 608 431,69
---	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	16 273 587,32
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		14 457 701,68	3 141 592,78	8 623 350,76	8 623 350,76	11 764 943,54
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 518 901,08	2 813 761,08	2 398 186,00	2 398 186,00	5 211 947,08
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 518 901,08	2 813 761,08	2 398 186,00	2 398 186,00	5 211 947,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	270 587,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Total des recettes financières		1 470 587,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	885 600,00	327 831,70	0,00	0,00	327 831,70
Total des recettes réelles		7 875 088,08	3 141 592,78	4 898 186,00	4 898 186,00	8 039 778,78
021	Virement de la section de fonctionnement	5 667 985,60		2 795 164,76	2 795 164,76	2 795 164,76
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	824 628,00		880 000,00	880 000,00	880 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	90 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre		6 582 613,60		3 725 164,76	3 725 164,76	3 725 164,76

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	4 508 643,78
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	16 273 587,32
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		13 727 257,35	1 041 804,87	13 000 000,00	8 623 350,76	8 623 350,76	5 232 238,21	3 391 112,55	9 665 155,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	165 231,60	7 800,00	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	40 800,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	123 253,60	7 800,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	40 800,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	16 978,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	400 000,00	277 000,00	0,00	273 000,00	273 000,00	0,00	273 000,00	550 000,00
20415322	CCAS : Bâtiments, installations	277 000,00	277 000,00		273 000,00	273 000,00	0,00	273 000,00	550 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	123 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 319 312,01	340 791,85	0,00	1 371 309,55	1 371 309,55	0,00	1 371 309,55	1 712 101,40
2111	Terrains nus	83 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
2112	Terrains de voirie	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2115	Terrains bâtis	552 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
2128	Autres agencements et aménagement	532 004,65	195 224,70		224 000,00	224 000,00	0,00	224 000,00	419 224,70
21316	Equipements du cimetière	57 764,00	39 779,40		0,00	0,00	0,00	0,00	39 779,40
21351	Bâtiments publics	163 779,73	80 832,65		0,00	0,00	0,00	0,00	80 832,65
2152	Installations de voirie	481 727,20	10 755,66		429 277,37	429 277,37	0,00	429 277,37	440 033,03
21538	Autres réseaux	204 982,37	0,00		266 291,18	266 291,18	0,00	266 291,18	266 291,18
215731	Matériel roulant	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	11 200,00	5 372,58		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	43 372,58
21831	Matériel informatique scolaire	180,60	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
21838	Autre matériel informatique	27 618,44	0,00		12 600,00	12 600,00	0,00	12 600,00	12 600,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	11 030,35	0,00		11 814,00	11 814,00	0,00	11 814,00	11 814,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	110 443,64	7 328,40		20 200,00	20 200,00	0,00	20 200,00	27 528,40
2188	Autres immobilisations corporelles	81 581,03	1 498,46		53 127,00	53 127,00	0,00	53 127,00	54 625,46
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 061 074,42	130 804,86	0,00	633 803,00	633 803,00	0,00	633 803,00	764 607,86
2313	Constructions	680 616,62	0,00		612 000,00	612 000,00	0,00	612 000,00	612 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2315	Install., matériel et outill. technique	380 457,80	130 804,86		21 803,00	21 803,00	0,00	21 803,00	152 607,86
	Total des opérations d'équipement (4)	7 865 750,00	0,00	13 000 000,00	5 232 238,21	5 232 238,21	5 232 238,21	0,00	5 232 238,21
Total des dépenses d'équipement		11 811 368,03	756 396,71	13 000 000,00	7 543 350,76	7 543 350,76	5 232 238,21	2 311 112,55	8 299 747,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	908 383,32	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	908 383,32	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		908 383,32	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	885 600,00	285 408,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 408,16
45811	CASA	885 600,00	285 408,16		0,00	0,00	0,00	0,00	285 408,16
Total des dépenses réelles		13 605 351,35	1 041 804,87	13 000 000,00	8 543 350,76	8 543 350,76	5 232 238,21	3 311 112,55	9 585 155,63
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	31 906,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	31 906,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	190,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
13913	Subv. transf. Départements	4 506,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	8 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	4 545,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	1 723,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	567,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
139361	Dotation équip.territoires ruraux transf	12 375,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00

LA COLLE-SUR-LOUP - MAIRIE DE LA COLLE SUR LOUP - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	90 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	90 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre		121 906,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
2020001	RENOVATION COMPLEXE SPORTIF	COMPLEXE	7 767 761,79	0,00	5 232 238,21	5 232 238,21	5 232 238,21	0,00
TOTAL			7 767 761,79	0,00	5 232 238,21	5 232 238,21	5 232 238,21	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2020001
LIBELLE : RENOVATION COMPLEXE SPORTIF
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : COMPLEXE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		13 000 000,00	7 767 761,79	a 0,00	5 232 238,21	b 5 232 238,21
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	555 123,78	555 123,78	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	555 123,78	555 123,78	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	12 444 876,22	7 212 638,01	0,00	5 232 238,21	5 232 238,21
2313	Constructions	12 320 543,63	7 088 305,42	0,00	5 232 238,21	5 232 238,21
238	Avances commandes immo corporelles	124 332,59	124 332,59	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		611 784,44	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	611 784,44	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	20 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	591 784,44	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 232 238,21
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		14 457 701,68	3 141 592,78	8 623 350,76	8 623 350,76	11 764 943,54
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 518 901,08	2 813 761,08	2 398 186,00	2 398 186,00	5 211 947,08
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	21 386,00	21 386,00	21 386,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	710 693,00	710 693,00	500 000,00	500 000,00	1 210 693,00
1323	Subv. non transf. Départements	28 068,08	28 068,08	1 421 830,00	1 421 830,00	1 449 898,08
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	2 780 140,00	2 075 000,00	454 970,00	454 970,00	2 529 970,00
1335	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 518 901,08	2 813 761,08	2 398 186,00	2 398 186,00	5 211 947,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	270 587,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
10222	FCTVA	120 587,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Total des recettes financières		1 470 587,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	885 600,00	327 831,70	0,00	0,00	327 831,70
Total des recettes réelles		7 875 088,08	3 141 592,78	4 898 186,00	4 898 186,00	8 039 778,78
021	Virement de la section de fonctionnement	5 667 985,60		2 795 164,76	2 795 164,76	2 795 164,76
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	824 628,00		880 000,00	880 000,00	880 000,00
28031	Frais d'études	48 483,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
28033	Frais d'insertion	757,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	2 779,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	35 664,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 512,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28128	Autres aménagements de terrains	23 752,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
281312	Bâtiments scolaires	2 035,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281318	Autres bâtiments publics	392,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
281321	Immeubles de rapport	18 962,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
281351	Bâtiments publics	9 177,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
28138	Autres constructions	22 276,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	1 817,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28151	Réseaux de voirie	40 751,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
28152	Installations de voirie	20 476,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
281533	Réseaux câblés	2 361,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281534	Réseaux d'électrification	4 782,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
281536	Réseaux d'alerte	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
281538	Autres réseaux	35 035,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	428,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
2815731	Matériel roulant	34 027,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	6 566,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	6 459,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
281828	Autres matériels de transport	6 427,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281838	Autre matériel informatique	48 941,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	45 986,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
28188	Autres immo. corporelles	404 783,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	90 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	90 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre		6 582 613,60		3 725 164,76	3 725 164,76	3 725 164,76

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		16 752 363,05	0,00	0,00	15 568 152,41	15 568 152,41	0,00	15 568 152,41	15 568 152,41
011	Charges à caractère général (3)	2 253 827,97	0,00	0,00	3 150 854,65	3 150 854,65	0,00	3 150 854,65	3 150 854,65
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 434 828,27	0,00		5 666 074,00	5 666 074,00		5 666 074,00	5 666 074,00
014	Atténuations de produits	696 494,00	0,00		743 700,00	743 700,00		743 700,00	743 700,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 481 814,18	0,00	0,00	1 911 359,00	1 911 359,00	0,00	1 911 359,00	1 911 359,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 866 964,42	0,00	0,00	11 471 987,65	11 471 987,65	0,00	11 471 987,65	11 471 987,65
66	Charges financières	280 998,17	0,00		390 000,00	390 000,00		390 000,00	390 000,00
67	Charges spécifiques (3)	35 000,00	0,00		31 000,00	31 000,00		31 000,00	31 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	76 786,86			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		392 785,03	0,00	0,00	421 000,00	421 000,00		421 000,00	421 000,00
Total des dépenses réelles		10 259 749,45	0,00	0,00	11 892 987,65	11 892 987,65	0,00	11 892 987,65	11 892 987,65
023	Virement à la section d'investissement	5 667 985,60			2 795 164,76	2 795 164,76		2 795 164,76	2 795 164,76
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	824 628,00			880 000,00	880 000,00		880 000,00	880 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 492 613,60			3 675 164,76	3 675 164,76		3 675 164,76	3 675 164,76

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	15 568 152,41
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 353 427,11	0,00	11 788 000,00	11 788 000,00	11 788 000,00
013	Atténuations de charges (2)	65 530,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	798 600,00	0,00	787 000,00	787 000,00	787 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	835 000,00	0,00	835 000,00	835 000,00	835 000,00
731	Fiscalité locale	8 761 996,00	0,00	9 130 000,00	9 130 000,00	9 130 000,00
74	Dotations et participations (2)	704 395,11	0,00	733 000,00	733 000,00	733 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	156 000,00	0,00	193 000,00	193 000,00	193 000,00
Total des recettes de gestion des services		11 321 521,11	0,00	11 758 000,00	11 758 000,00	11 758 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		11 321 521,11	0,00	11 758 000,00	11 758 000,00	11 758 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	31 906,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		31 906,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	3 780 152,41
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	15 568 152,41
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		16 752 363,05	0,00	0,00	15 568 152,41	15 568 152,41	0,00	15 568 152,41	15 568 152,41
011	Charges à caractère général (4)	2 253 827,97	0,00	0,00	3 150 854,65	3 150 854,65	0,00	3 150 854,65	3 150 854,65
6041	Achats d'études	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	63 270,00	0,00		59 808,65	59 808,65	0,00	59 808,65	59 808,65
60611	Eau et assainissement	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60612	Energie - Electricité	247 000,00	0,00		370 000,00	370 000,00	0,00	370 000,00	370 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	138 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
60622	Carburants	52 100,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
60623	Alimentation	281 600,00	0,00		281 830,00	281 830,00	0,00	281 830,00	281 830,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 720,00	0,00		3 399,00	3 399,00	0,00	3 399,00	3 399,00
60631	Fournitures d'entretien	24 750,00	0,00		23 600,00	23 600,00	0,00	23 600,00	23 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	103 402,98	0,00		98 700,00	98 700,00	0,00	98 700,00	98 700,00
60633	Fournitures de voirie	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	15 220,00	0,00		17 210,00	17 210,00	0,00	17 210,00	17 210,00
6064	Fournitures administratives	7 497,97	0,00		11 960,00	11 960,00	0,00	11 960,00	11 960,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	720,00	0,00		520,00	520,00	0,00	520,00	520,00
6067	Fournitures scolaires	25 686,71	0,00		25 798,00	25 798,00	0,00	25 798,00	25 798,00
6068	Autres matières et fournitures	12 810,00	0,00		17 092,00	17 092,00	0,00	17 092,00	17 092,00
611	Contrats de prestations de services	155 620,00	0,00		257 581,00	257 581,00	0,00	257 581,00	257 581,00
6132	Locations immobilières	16 480,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61358	Autres	79 206,00	0,00		80 770,00	80 770,00	0,00	80 770,00	80 770,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 200,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
61521	Entretien terrains	37 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	25 500,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	117 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
61551	Entretien matériel roulant	28 660,00	0,00		29 699,00	29 699,00	0,00	29 699,00	29 699,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 350,00	0,00		10 742,00	10 742,00	0,00	10 742,00	10 742,00
6156	Maintenance	143 560,00	0,00		137 768,00	137 768,00	0,00	137 768,00	137 768,00
6161	Multirisques	26 150,00	0,00		115 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
617	Etudes et recherches	22 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 906,42	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	0,00		17 330,00	17 330,00	0,00	17 330,00	17 330,00
6188	Autres frais divers	3 420,00	0,00		5 720,00	5 720,00	0,00	5 720,00	5 720,00

LA COLLE-SUR-LOUP - MAIRIE DE LA COLLE SUR LOUP - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	5 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	47 620,00	0,00		54 450,00	54 450,00	0,00	54 450,00	54 450,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	19 800,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	189 610,40	0,00		86 000,00	86 000,00	0,00	86 000,00	86 000,00
6231	Annonces et insertions	6 600,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 800,00	0,00		8 050,00	8 050,00	0,00	8 050,00	8 050,00
6234	Réceptions	8 700,00	0,00		24 330,00	24 330,00	0,00	24 330,00	24 330,00
6236	Catalogues et imprimés	28 580,66	0,00		61 087,00	61 087,00	0,00	61 087,00	61 087,00
6247	Transports collectifs	33 933,83	0,00		34 400,00	34 400,00	0,00	34 400,00	34 400,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 650,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
6261	Frais d'affranchissement	13 220,00	0,00		18 200,00	18 200,00	0,00	18 200,00	18 200,00
6262	Frais de télécommunications	25 533,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 750,00	0,00		5 150,00	5 150,00	0,00	5 150,00	5 150,00
62878	Remb. frais à des tiers	158 000,00	0,00		700 000,00	700 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00
6288	Autres services extérieurs	2 200,00	0,00		4 610,00	4 610,00	0,00	4 610,00	4 610,00
63512	Taxes foncières	21 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		8 750,00	8 750,00	0,00	8 750,00	8 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 434 828,27	0,00		5 666 074,00	5 666 074,00		5 666 074,00	5 666 074,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	64 210,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		61 290,00	61 290,00		61 290,00	61 290,00
6331	Versement mobilité	45 688,22	0,00		47 875,00	47 875,00		47 875,00	47 875,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 230,42	0,00		15 957,00	15 957,00		15 957,00	15 957,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	72 186,34	0,00		76 213,00	76 213,00		76 213,00	76 213,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 918 784,00	0,00		1 970 921,00	1 970 921,00		1 970 921,00	1 970 921,00
64113	NBI	63 793,00	0,00		63 114,00	63 114,00		63 114,00	63 114,00
64118	Autres indemnités	554 001,00	0,00		574 252,00	574 252,00		574 252,00	574 252,00
64131	Rémunérations	1 134 221,18	0,00		1 186 459,00	1 186 459,00		1 186 459,00	1 186 459,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		23 516,00	23 516,00		23 516,00	23 516,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	646 052,29	0,00		676 586,00	676 586,00		676 586,00	676 586,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	680 558,43	0,00		732 992,00	732 992,00		732 992,00	732 992,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	45 467,49	0,00		47 573,00	47 573,00		47 573,00	47 573,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	75 000,00	0,00		77 251,00	77 251,00		77 251,00	77 251,00

LA COLLE-SUR-LOUP - MAIRIE DE LA COLLE SUR LOUP - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
64731	Allocations chômage versées directement	8 635,90	0,00		1 075,00	1 075,00		1 075,00	1 075,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00		8 500,00	8 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	177 000,00	0,00		96 000,00	96 000,00		96 000,00	96 000,00
6488	Autres	-81 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	696 494,00	0,00		743 700,00	743 700,00		743 700,00	743 700,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	4 700,00	0,00		4 700,00	4 700,00		4 700,00	4 700,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	272 000,00	0,00		539 000,00	539 000,00		539 000,00	539 000,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	219 794,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	200 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 481 814,18	0,00	0,00	1 911 359,00	1 911 359,00	0,00	1 911 359,00	1 911 359,00
65132	Prix	17 160,00	0,00		10 400,00	10 400,00	0,00	10 400,00	10 400,00
65311	Indemnités de fonction	135 256,80	0,00		137 300,00	137 300,00	0,00	137 300,00	137 300,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	12 202,75	0,00		11 515,00	11 515,00	0,00	11 515,00	11 515,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	1 385,68	0,00		1 450,00	1 450,00	0,00	1 450,00	1 450,00
65315	Formation	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	270,51	0,00		275,00	275,00	0,00	275,00	275,00
6541	Créances admises en non-valeur	39 059,10	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6553	Service d'incendie	385 168,25	0,00		400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
65568	Autres contributions	247 000,00	0,00		450 000,00	450 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	73 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	250 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
65736222	Subv. régie indus. com. avec ps.morale	150 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	120 475,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	11 214,00	0,00		15 747,00	15 747,00	0,00	15 747,00	15 747,00
65818	Autres	23 130,00	0,00		40 672,00	40 672,00	0,00	40 672,00	40 672,00
65888	Autres	15 492,09	0,00		67 500,00	67 500,00	0,00	67 500,00	67 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 866 964,42	0,00	0,00	11 471 987,65	11 471 987,65	0,00	11 471 987,65	11 471 987,65

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66	Charges financières	280 998,17	0,00		390 000,00	390 000,00		390 000,00	390 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	230 240,07	0,00		320 000,00	320 000,00		320 000,00	320 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	50 758,10	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
67	Charges spécifiques (4)	35 000,00	0,00		31 000,00	31 000,00		31 000,00	31 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	35 000,00	0,00		31 000,00	31 000,00		31 000,00	31 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	76 786,86			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	76 786,86			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		392 785,03	0,00	0,00	421 000,00	421 000,00		421 000,00	421 000,00
Total des dépenses réelles		10 259 749,45	0,00	0,00	11 892 987,65	11 892 987,65	0,00	11 892 987,65	11 892 987,65
023	Virement à la section d'investissement	5 667 985,60			2 795 164,76	2 795 164,76		2 795 164,76	2 795 164,76
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	824 628,00			880 000,00	880 000,00		880 000,00	880 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	824 628,00			880 000,00	880 000,00		880 000,00	880 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 492 613,60			3 675 164,76	3 675 164,76		3 675 164,76	3 675 164,76

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	206 924,24
Montant des ICNE de l'exercice N-1	136 924,24
= Différence ICNE N – ICNE N-1	70 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 353 427,11	0,00	11 788 000,00	11 788 000,00	11 788 000,00
013	Atténuations de charges (3)	65 530,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	15 530,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	798 600,00	0,00	787 000,00	787 000,00	787 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	60 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	715 600,00	0,00	736 000,00	736 000,00	736 000,00
70682	Location de compteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	8 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	835 000,00	0,00	835 000,00	835 000,00	835 000,00
73211	Attribution de compensation	717 000,00	0,00	717 000,00	717 000,00	717 000,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	118 000,00	0,00	118 000,00	118 000,00	118 000,00
731	Fiscalité locale	8 761 996,00	0,00	9 130 000,00	9 130 000,00	9 130 000,00
73111	Impôts directs locaux	7 500 000,00	0,00	8 000 000,00	8 000 000,00	8 000 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	762 202,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	250 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
73154	Droits de place	30 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
731721	Taxe de séjour	219 794,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	704 395,11	0,00	733 000,00	733 000,00	733 000,00
74111	Dotations forfaitaire des communes	300 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
741121	DSR des communes	115 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
741127	DNP des communes	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	16 059,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	33 970,87	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	217 365,24	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	156 000,00	0,00	193 000,00	193 000,00	193 000,00
752	Revenus des immeubles	110 000,00	0,00	127 000,00	127 000,00	127 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	46 000,00	0,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
Total des recettes de gestion des services		11 321 521,11	0,00	11 758 000,00	11 758 000,00	11 758 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		11 321 521,11	0,00	11 758 000,00	11 758 000,00	11 758 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	31 906,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	31 906,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		31 906,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 000 000,00	441 250,00	0,00	278 068,18	188 214,00	5 435 538,21	278 200,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	321 250,00	0,00	278 068,18	43 214,00	153 300,00	5 200,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	117 000,00	0,00	0,00	145 000,00	5 282 238,21	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		8 272 609,78	23 213,00	0,00	0,00	0,00	1 111 007,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 808 643,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 263 966,00	23 213,00	0,00	0,00	0,00	1 111 007,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		115 000,00	0,00	0,00	807 080,37		8 543 350,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	30 000,00		33 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		273 000,00
21	Immobilisations corporelles	115 000,00	0,00	0,00	455 277,37		1 371 309,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	321 803,00		5 866 041,21
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		9 406 829,78
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		1 200 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		5 808 643,78
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		2 398 186,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

LA COLLE-SUR-LOUP - MAIRIE DE LA COLLE SUR LOUP - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 357 700,00	3 151 889,00	0,00	1 018 824,00	1 972 132,65	1 253 557,00	720 385,00	0,00
011	Charges à caractère général	128 500,00	1 316 164,00	0,00	59 017,00	472 287,65	83 656,00	251 104,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 210 466,00	0,00	559 807,00	1 438 345,00	1 039 901,00	219 181,00	0,00
014	Atténuations de produits	743 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 500,00	624 259,00	0,00	400 000,00	61 500,00	130 000,00	250 100,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	390 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	30 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		10 286 000,00	138 000,00	0,00	0,00	422 500,00	218 000,00	378 500,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 000,00	20 000,00	0,00	0,00	422 500,00	140 000,00	183 500,00	0,00
73	Impôts et taxes	835 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	8 940 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	460 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 000,00	195 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 015 189,00	690 000,00	115 000,00	598 311,00		11 892 987,65
011	Charges à caractère général	0,00	125 765,00	470 000,00	115 000,00	129 361,00		3 150 854,65
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	729 424,00	0,00	0,00	468 950,00		5 666 074,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		743 700,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	160 000,00	220 000,00	0,00	0,00		1 911 359,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		390 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		31 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	20 000,00	190 000,00	105 000,00	0,00		11 758 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		80 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00		787 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		835 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	190 000,00	0,00	0,00		9 130 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		733 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00		193 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					16 926 132,06									
1641 Emprunts en euros (total)					16 926 132,06									
00600386977 (1233)	Crédit Agricole	22/01/2010	21/12/2009	21/03/2010	850 000,00	F	FIXE	4,030	4,092		T	P	O	A-1
00601027428 (1261)	Crédit Agricole	21/05/2015	03/06/2015	03/09/2015	803 223,90	V	EURIBOR03M	4,876	100,000		T	P	O	A-1
00601276224 (4001)	Crédit Agricole	31/12/2016	31/12/2016	10/03/2017	105 341,21	F	FIXE	3,740	3,853		T	P	N	A-1
00601294408 (6001)	Crédit Agricole	31/12/2016	31/12/2016	16/01/2017	335 783,06	F	FIXE	1,710	2,054		S	P	N	A-1
00601294439 (6002)	Crédit Agricole	31/12/2016	31/12/2016	08/01/2017	27 860,17	F	FIXE	1,790	2,020		T	P	N	A-1
00601343261 (1262)	Crédit Agricole	21/04/2017	02/05/2017	27/07/2017	700 000,00	F	FIXE	1,600	1,629		T	P	N	A-1
026361402 (6006)	CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN	31/12/2016	31/12/2016	31/01/2017	92 476,37	F	FIXE	4,800	5,016		T	P	N	A-1
026361403 (6007)	CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN	31/12/2016	31/12/2016	31/03/2017	65 196,82	F	FIXE	2,000	2,016		T	P	N	A-1
07021991 (1259)	Banque Populaire Cote d Azur	10/01/2013	01/03/2013	01/06/2013	1 500 000,00	F	FIXE	3,800	4,180		T	P	O	A-1
1212091/1273812 (1236)	Caisse des dépôts et consignations	24/12/2011	01/02/2012	01/02/2013	1 000 000,00	F	FIXE	4,510	4,515		A	P	O	A-1
1273821 (1257)	Caisse des dépôts et consignations	02/01/2013	01/02/2013	01/02/2014	3 189 026,00	F	FIXE	3,910	3,910		A	P	O	A-1
16240 (1229)	SOCIETE GENERALE	22/12/2005	17/01/2006	17/04/2006	1 750 000,00	F	FIXE	3,580	3,682		T	X Durée Ajustable	O	A-1
A1016209 (1260)	Caisse d'épargne Côte d'Azur	10/12/2013	25/04/2014	25/04/2015	1 500 000,00	F	FIXE	2,400	2,468		X	F	N	A-1
A1017217 (6005)	Caisse d'épargne Côte d'Azur	31/12/2016	31/12/2016	25/03/2017	11 718,80	F	FIXE	5,570	5,717		T	P	N	A-1
A1017229 (4003)	Caisse d'épargne Côte d'Azur	31/12/2016	31/12/2016	25/01/2017	95 505,73	F	FIXE	2,200	2,315		T	P	N	A-1
MON227691EUR/0235476 (1226)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/12/2004	22/02/2005	01/03/2006	400 000,00	F	FIXE	1,300	2,707		A	P	O	A-1
MON543873EUR (3873)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	30/03/2023	18/04/2023	01/08/2023	2 000 000,00	F	FIXE	3,680	3,738		T	P	O	A-1
MPH216944EUR/0222718 (1222)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	17/12/2003	19/12/2003	01/01/2005	500 000,00	F	FIXE	4,050	4,046		A	P	O	A-1
MPH224968EUR/0232224 (1225)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/10/2004	29/11/2004	01/12/2005	1 200 000,00	F	FIXE	3,470	3,468		A	P	O	A-1
MPH273277EUR/0291879 (1232)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/12/2006	27/12/2006	01/06/2007	800 000,00	F	FIXE	3,830	3,882		T	P	O	A-1

LA COLLE-SUR-LOUP - MAIRIE DE LA COLLE SUR LOUP - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					16 926 132,06									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		8 015 921,12					949 701,09	284 157,77	0,00	123 114,02
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 015 921,12					949 701,09	284 157,77	0,00	123 114,02
00600386977 (1233)	N	0,00	A-1	329 542,75	5,97	F	FIXE	4,030	49 568,65	12 537,71	0,00	344,76
00601027428 (1261)	N	0,00	A-1	384 476,92	6,42	V	EURIBOR03M	2,700	54 862,56	9 829,24	0,00	716,96
00601276224 (4001)	N	0,00	A-1	14 945,85	0,94	F	FIXE	3,740	14 945,85	350,98	0,00	0,00
00601294408 (6001)	N	0,00	A-1	93 695,07	2,04	F	FIXE	1,710	37 000,10	1 444,68	0,00	445,22
00601294439 (6002)	N	0,00	A-1	9 391,87	3,02	F	FIXE	1,790	2 831,90	149,18	0,00	27,13
00601343261 (1262)	N	0,00	A-1	543 958,91	18,32	F	FIXE	1,600	25 476,56	8 551,00	0,00	1 487,82
026361402 (6006)	N	0,00	A-1	58 210,64	8,08	F	FIXE	4,800	5 897,59	2 689,01	0,00	423,06
026361403 (6007)	N	0,00	A-1	10 580,95	1,25	F	FIXE	2,000	8 443,69	148,55	0,00	0,12
07021991 (1259)	N	0,00	A-1	519 066,24	4,17	F	FIXE	3,800	114 736,48	18 102,40	0,00	1 323,06
1212091/1273812 (1236)	N	0,00	A-1	474 549,80	7,08	V	LIVRETA	4,750	53 366,16	22 541,12	0,00	18 311,70
1273821 (1257)	N	0,00	A-1	1 692 569,91	8,08	V	LIVRETA	4,750	166 606,19	80 397,07	0,00	66 343,99
16240 (1229)	N	0,00	A-1	265 577,87	2,04	F	FIXE	3,580	115 361,39	8 103,53	0,00	1 135,30
A1016209 (1260)	N	0,00	A-1	1 059 302,65	12,32	F	FIXE	2,580	69 619,31	27 330,01	0,00	17 558,88
A1017217 (6005)	N	0,00	A-1	1 763,49	0,98	F	FIXE	5,570	1 763,49	61,91	0,00	0,00
A1017229 (4003)	N	0,00	A-1	22 882,23	1,82	F	FIXE	2,200	11 315,52	410,48	0,00	47,02
MON227691EUR/0235476 (1226)	N	0,00	A-1	52 049,08	1,17	F	FIXE	1,300	25 620,97	676,64	0,00	288,03
MON543873EUR (3873)	N	0,00	A-1	1 981 524,78	29,33	F	FIXE	3,680	37 981,27	72 399,97	0,00	11 855,62
MPH216944EUR/0222718 (1222)	N	0,00	A-1	240 947,60	10,00	V	EURIBOR03M	4,205	19 373,44	9 928,95	0,00	2 368,04
MPH224968EUR/0232224 (1225)	N	0,00	A-1	83 314,24	0,92	F	FIXE	3,800	83 314,24	1 988,07	0,00	0,00
MPH273277EUR/0291879 (1232)	N	0,00	A-1	177 570,27	3,17	V	EURIBOR03M	4,075	51 615,73	6 517,27	0,00	437,31
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

LA COLLE-SUR-LOUP - MAIRIE DE LA COLLE SUR LOUP - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 015 921,12					949 701,09	284 157,77	0,00	123 114,02

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	20	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 015 921,12	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000.00 €		2023-09-29
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5	29/09/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2	29/09/2023
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	10	29/09/2023
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	20	29/09/2023
L	BATIMENTS PRIVES	10	29/09/2023
L	MATERIEL ROULANT	5	29/09/2023
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	29/09/2023
L	INSTALLATIONS, MAT. OUTIL. CANTINES SCOLAIRES	5	29/09/2023
L	INSTALLATIONS, MAT. OUTIL. COLONIES DE VACANCES	5	29/09/2023
L	21578 - MATERIEL DE VOIRIE - 5 ANS	5	29/09/2023
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	5	29/09/2023
L	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	10	29/09/2023
L	21828 - AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	8	29/09/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	3	29/09/2023
L	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	3	29/09/2023
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES	5	29/09/2023
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	5	29/09/2023
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	3	29/09/2023
L	2188 - AUTRES IMMO CORPORELLES	5	29/09/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		108 783,70	108 783,70	0,00	108 783,70
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		62 331,30	62 331,30	0,00	62 331,30
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		62 331,30	62 331,30	0,00	62 331,30
Mas d'Artigny	0,00	18/03/2022	62 331,30	62 331,30	0,00	62 331,30
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		171 115,00	171 115,00	0,00	171 115,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		171 115,00	171 115,00	0,00	171 115,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : CASA			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	377 999,26	285 408,16	0,00	285 408,16
45 CASA (5)	377 999,26	285 408,16	0,00	285 408,16
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	377 999,26	285 408,16	0,00	285 408,16
RECETTES (b)	335 575,72	327 831,70	0,00	327 831,70
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	335 575,72	327 831,70	0,00	327 831,70
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	335 575,72	327 831,70	0,00	327 831,70

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	13,80	5,80	19,60
Adjoint administratif pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	4,00	2,00	6,00
Adjoint administratif terr.	C	0,00	0,00	0,00	2,80	1,80	4,60
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00	4,00
Rédacteur principal 1 cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	39,25	22,00	61,25
Adjoint technique pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	8,00	3,00	11,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	23,25	17,00	40,25
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
Technicien principal de 2 cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	6,70	0,00	6,70
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	4,70	0,00	4,70
Educateur de jeunes enf. cl ex	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	1,90	1,00	2,90
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	0,00	0,00	0,00	1,90	1,00	2,90
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Pédicures-pod.ergothérapeutes	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	12,60	5,80	18,40
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint territorial animation	C	0,00	0,00	0,00	7,80	5,80	13,60
Animateur	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2ème cl	B	0,00	0,00	0,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	8,00	0,00	8,00
Brigadier-chef principal	C	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00
Gardien-brigadier	C	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,80	0,80
Contrat P.E.C		0,00	0,00	0,00	0,00	0,80	0,80
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	84,25	35,40	119,65

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif pal 2 cl	C	ADM	368	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif pal 2 cl	C	ADM	396	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique pal 1 cl	C	TECH	448	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	368	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	404	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	368	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	332-14	CDD
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	A
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	332-14	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	506	0,00	332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie de la colle sur Loup (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/01/2000 - Prêt n°0911670	COTE D AZUR HABITAT		ORGANISME DE DROIT PRIVE	1 717,15
04/11/2004 - Prêt n°1037611	U.L.I.S.S		ORGANISME DE DROIT PRIVE	5 473,74
01/01/2012 - Prêt n°1251461	CDC HABITAT SOCIAL		ORGANISME DE DROIT PRIVE	58 533,23
01/03/2016 - Prêt n°1303859	COTE D AZUR HABITAT		ORGANISME DE DROIT PRIVE	18 012,32
01/03/2016 - Prêt n°1303686	COTE D AZUR HABITAT		ORGANISME DE DROIT PRIVE	151 271,71
01/03/2016 - Prêt n°1303527	COTE D AZUR HABITAT		ORGANISME DE DROIT PRIVE	37 726,01
01/07/2018 - Prêt n°1345868	CDC HABITAT SOCIAL		ORGANISME DE DROIT PRIVE	698 367,15
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SICTIAM		SANS FISCALITE PROPRE	46 950,98
SICTIAM ENERGIE		SANS FISCALITE PROPRE	80 000,00
SDIS		SANS FISCALITE PROPRE	385 168,25
CASA	01/01/2002	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE	01/01/2017	PARTICIPATION SELON CONVENTIONNEMENT	8 904,38

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL	CCAS	06/07/1977	06/07/1977	SPA	non
ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL	OT	01/01/2009	01/01/2009	SPIC	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-6 608 431,69	-6 608 431,69
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	2 099 787,91	2 099 787,91
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-4 508 643,78	-4 508 643,78

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	4 508 643,78	4 508 643,78
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-4 508 643,78	-4 508 643,78
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-2 099 787,91	-2 099 787,91

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 030 000,00	1 030 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	6 175 164,76	6 175 164,76
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	5 145 164,76	5 145 164,76

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 030 000,00	I 1 030 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 000 000,00	1 000 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	1 000 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		30 000,00	30 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	30 000,00	30 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 175 164,76	III 6 175 164,76
Ressources propres externes de l'année (a)		1 300 000,00	1 300 000,00
10222	FCTVA	1 100 000,00	1 100 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	200 000,00	200 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		4 875 164,76	4 875 164,76
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	50 000,00	50 000,00
28033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	5 000,00	5 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	40 000,00	40 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	5 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	40 000,00	40 000,00
281312	Bâtiments scolaires	5 000,00	5 000,00
281318	Autres bâtiments publics	25 000,00	25 000,00
281321	Immeubles de rapport	20 000,00	20 000,00
281351	Bâtiments publics	20 000,00	20 000,00
28138	Autres constructions	20 000,00	20 000,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	5 000,00	5 000,00
28151	Réseaux de voirie	115 000,00	115 000,00
28152	Installations de voirie	160 000,00	160 000,00
281533	Réseaux câblés	5 000,00	5 000,00
281534	Réseaux d'électrification	10 000,00	10 000,00
281536	Réseaux d'alerte	50 000,00	50 000,00
281538	Autres réseaux	50 000,00	50 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	5 000,00	5 000,00
2815731	Matériel roulant	50 000,00	50 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	10 000,00	10 000,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	10 000,00	10 000,00
281828	Autres matériels de transport	5 000,00	5 000,00
281838	Autre matériel informatique	60 000,00	60 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	50 000,00	50 000,00
28188	Autres immo. corporelles	60 000,00	60 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 200 000,00	1 200 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 795 164,76	2 795 164,76

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	15 823 000,00	0,00	30,01 %	0,00	4 748 482,00	0,00
TFPNB	90 200,00	0,00	23,32 %	0,00	21 035,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	3 804 589,00	0,00	3,71 %	0,00	141 302,44	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par Le président de séance (1),

A Mairie de la Colle sur Loup, le 04/04/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Mairie de la Colle sur Loup, le 04/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par Le président de séance (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A La Colle sur Loup, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.